## Téléverser le visa/permis d'études

Une fois votre demande de visa/permis d'études approuvée, veuillez en aviser le collège par le biais du portail, en suivant les étapes ci-dessous.

- Dans le Tableau de bord, sélectionnez l'offre qui vous souhaitez afficher.
- Dans la page « Offre Détails », cliquez sur le bouton « Visa reçu ».



 Un message de confirmation s'affichera. Lisez les renseignements fournis, puis cliquez sur le bouton « Continuer » pour confirmer que vous avez reçu les documents de visa nécessaires pour l'offre.

Un message s'affichera dans le haut de l'écran, vous demandant de téléverser une copie de vos documents de visa.

• Cliquez sur le bouton « Téléverser documents de visa », ce qui fera afficher votre page de profil.

- Dans votre page de profil, faites défiler jusqu'à la section « Documents de visa », puis sélectionnez le document de visa que vous souhaitez téléverser.
- Sélectionnez le fichier en question à téléverser.

Documents de visa (exigé)	
Veuillez s.v.p. fournir les fichiers nécessaires pour ce document de visa. Vous pouvez téléverser jusqu'à 10 fichiers par document. Assurez-vous que la taille de chaque fichier soit de 50 MB ou moins.	
Permis d'études	×
Téléverser une copie de votre Permis d'études Sélectionner fichier(s) ou les déposer ici	
+ Ajouter un autre document	

• Cliquez sur le bouton « Enregistrer + Continuer ».

Le statut de l'offre passera à « Pré-inscription ».